

Mairie de St Julia
Centre Communal d'Action Sociale

Compte-rendu de la réunion du 21 juillet 2022

Présents : Christian, Serge, Charles, Stéphanie, Bernadette, Brigitte, Martine
Excusés : Christophe et Camille

Séance ouverte à 20h30

Ordre du jour :

- Organisation des grillades du C.C.A.S le dimanche 21 août (Fête Locale).

Emplacements des festivités :

- Apéritif et repas : terrain de boules et jeux d'enfants,
- Jeux en bois : annulés,
- Tir à l'Arc : jardin face au cimetière,
- Voitures américaines : emplacement à définir dans les prochains jours suivant le nombre de véhicules.

Apéritif offert par La Municipalité ; se composera de plaques de pizza et quiches accompagnés de muscat et de vins (Serge se rapproche de Laura Banquet).

Repas offert par le C.C.A.S :

Problème pour trouver des bénévoles à la cuisson de grillades ; Christian propose donc des plateaux de viandes froides (rôti de bœuf, de veau et de porc) accompagnées de mayonnaise et cornichons, comme dessert des glaces. Banquet nous propose les plateaux au prix de 3,70€/personne. Nous tablons sur la présence de 200/220 personnes. Christian s'occupe de la commande.

Les glaces seront commandées soit chez Intermarché soit chez Picard, Christian prendra au plus disant.

Des couverts seront mis à disposition (assiettes cartons, couverts bois et gobelets cartons).

Nous verrons soit avec Loc Vaisselle, soit Centrakor ou une grande surface.

Martine s'occupe de la commande de pain à la Boulangerie de Caraman (3 baguettes achetées une offerte) soit une commande de 84 baguettes = 63 baguettes à 1,20€ soit 75,60€ et 21 baguettes offertes. Livraison demandée le dimanche matin vers 11h à La Récréation (Martine réceptionnera la commande).

Les membres du C.C.A.S. seront mis à contribution pour le service.

Installation : **Il faudra des bénévoles**

Barnums : soit samedi fin aprem après le concours de pétanque, soit dimanche matin.

Tables et chaises ; dimanche matin

Congélo et frigo : dimanche matin (pour boissons, glaces, plats froids).

Stationnement et sens de circulation : Christian s'occupe de faire paraître l'arrêté municipal qui prendra effet du mardi 16 août au mardi 23 août au matin.

La place de la bascule sera libre d'accès .

La séance est levée à 22h30.